



# CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

*Une coloc' Alzheimer  
pour habiter et être accompagné autrement en Vendée*



## L'HISTOIRE DU PROJET

Gwénaëlle Baudry et Alison Phelipeau travaillent depuis de nombreuses années auprès de personnes ayant des maladies de type Alzheimer, et idéalisait une maison accueillant ces personnes, avec un accompagnement empreint de valeurs de liberté, de solidarité, de respect et de bienveillance.

En décembre 2020, elles ont décidé de transformer cette envie en projet concret, avec la création à Mouilleron Saint Germain en Vendée, d'un **habitat partagé et accompagné pour 10 personnes ayant une maladie de type Alzheimer.**

Elles ont rassemblé autour d'elles un collectif de personnes intéressées par ce projet et ses valeurs, puis l'**Association Envie Appart'Âgée** a été créée en décembre 2021 pour porter ce projet. Son conseil d'administration est composé de 6 membres dont la présidente de France Alzheimer Vendée.

## CET HABITAT PARTAGÉ ET ACCOMPAGNÉ, C'EST QUOI ?

- Maison conçue et aménagée comme une maison ordinaire
- **Domicile des habitants** où ils vivront en **colocation** : avec des espaces communs (cuisine, salons, salles d'eau...) et des chambres privatives individuelles et personnalisées
- **Accompagnement 24h/24 et 7j/7 par des auxiliaires de vie** d'un service d'aide à domicile
- Présence de deux animatrices de vie sociale et partagée pour coordonner la vie de la maison, favoriser le vivre ensemble et soutenir l'inclusion sociale des habitants
- **Habitat dit inclusif** pour favoriser le lien social, et solliciter l'autonomie et le pouvoir d'agir des habitants
- Vie organisée autour des temps du quotidien (préparation des repas, entretien du jardin, courses...) et autour d'activités diverses
- Activités à l'intérieur de la maison mais aussi en dehors
- Moments partagés entre habitants et/ou avec des personnes extérieures (bénévoles, voisins, associations, enfants des écoles...)
- **Répit et soutien pour les proches** tout en permettant à la famille de garder une place importante, au quotidien si elle le souhaite, pour maintenir le lien
- Implication des habitants, familles et professionnels dans la réflexion et les décisions autour du fonctionnement et de la vie de la maison partagée

## POURQUOI UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF ?

Nous avons trouvé dans le bourg de Mouilleron Saint Germain (85), un terrain de 2700 m<sup>2</sup> qui correspond à nos besoins pour concrétiser ce projet et y construire le domicile partagé.

Le budget global de cet investissement immobilier s'élève à 1,5 million d'euros. Nous sommes en train de solliciter diverses fondations et mécènes, afin de financer l'apport de 400 000 € nécessaire pour contracter un emprunt bancaire. Mais cela va nécessiter plusieurs mois de travail, de démarches, de gestion de dossiers...

Les propriétaires actuels du terrain nous l'ont gentiment réservé depuis plusieurs mois, mais ils ne peuvent pas le faire plus longtemps. Nous voulons donc sécuriser notre projet, en achetant ce terrain au plus vite, **pour un montant total de 63 200 € !**

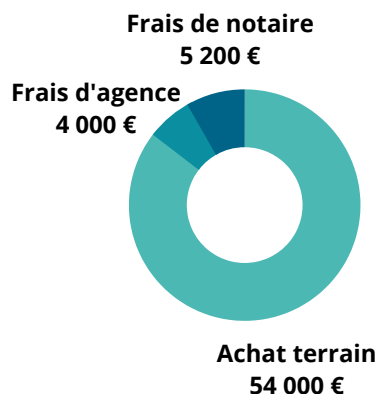
**Nous avons besoin de votre aide !**

Face aux défis que représentent le vieillissement et le nombre croissant de personnes touchées par des maladies de type Alzheimer, l'Association Envie Appart'Âgée a l'ambition, à travers ce projet, de :

- accompagner ces personnes à bien vieillir jusqu'au bout de la vie,
- leur proposer un **lieu de vie alternatif aux institutions** quand le maintien à domicile n'est plus possible avec un **accompagnement humaniste et bienveillant,**
- susciter la réflexion et améliorer les connaissances du grand public autour de ces maladies neuro-dégénératives.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à consulter notre site internet : [www.envieappartagee.fr](http://www.envieappartagee.fr)

## L'ACHAT DU TERRAIN EN QUELQUES CHIFFRES



Soit un **TOTAL de**  
**63 200 €**

## ET SI VOUS FAISIEZ UN DON ?

<b>Pour 20 €</b> <i>Merci !</i> Vous recevrez un reçu fiscal et une invitation à l'inauguration de la maison.	<b>Pour 50 €</b> <i>Merci à vous !</i> Vous recevrez les mêmes contreparties qu'un don de 20€, ainsi qu'une boisson gratuite lors du prochain évènement festif de l'association.	<b>Pour 75 €</b> <i>Merci beaucoup !</i> Vous recevrez les mêmes contreparties qu'un don de 50€, ainsi qu'une pâtisserie gratuite lors du prochain évènement festif de l'association.	<b>Pour 100 €</b> <i>Un immense merci !</i> Vous recevrez les mêmes contreparties qu'un don de 75€, et vous serez invité à partager un goûter ou un café avec les habitants du domicile partagé.
<b>Pour 200 €</b> <i>Merci, merci, merci... !</i> Vous recevrez les mêmes contreparties qu'un don de 75€. Vous serez également invité à partager un repas avec les habitants du domicile partagé.	<b>Pour 500 €</b> <i>Un énoorme merci !</i> Vous recevrez les mêmes contreparties qu'un don de 75€. Vous serez également invité à partager un moment de convivialité de votre choix avec les habitants du domicile partagé. Et vous pourrez inscrire votre nom sur le mur des donateurs !	<b>Pour 1000 €</b> <i>Mille mercis !</i> Vous recevrez les mêmes contreparties qu'un don de 500€. Et vous pourrez choisir, parrainer et venir planter un arbre dans le jardin !	<b>Contribution libre</b> Vous avez la possibilité de choisir un autre montant, inférieur ou supérieur à 1000 €. Les contreparties seront adaptées à votre contribution. <i>Merci !!!</i>

## PRÉCISIONS SUR LE REÇU FISCAL...

Envie Appart'Âgée étant une association d'intérêt général, si vous êtes imposable, votre don vous donne droit à une **réduction d'impôt sur le revenu, égale à 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.**

Par exemple, un don de 50 € ouvre droit à une réduction d'impôt de 33 €, un don de 200 € à une réduction de 132 €, un don de 1000 € à une réduction de 660 €, etc.

Nous vous fournirons un reçu, justificatif en cas de contrôle de l'administration fiscale.

**ET SI VOUS DONNIEZ DU SENS À VOS IMPÔTS ?**



**Vous pouvez faire un don via la cagnotte en ligne sur HelloAsso :**  
<https://www.helloasso.com/associations/envie-appart-agee/collectes/achat-terrain-coloc-alzheimer-envie-appart-agee>

**Ou en envoyant un chèque à l'adresse suivante :**

Association Envie Appart'Âgée  
25 rue des cordiers  
85200 FONTENAY LE COMTE



[contact@envieappartagee.fr](mailto:contact@envieappartagee.fr)

**Date limite**  
**31 mars**  
**2023**